

« Nous devons offrir aux chercheurs un espace de liberté » (Patrick Vincent, Ifremer)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°316263 - Publié le 27/02/2024 à 09:00

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/03/2024 à 09:09



Patrick Vincent - © Ifremer, Stéphane Lesbats



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Nous devons offrir aux chercheurs un espace de liberté où ils peuvent faire des découvertes — il y en a encore à faire dans de nombreux secteurs — et s'émerveiller », déclare [Patrick Vincent](#), directeur général délégué de l'[Ifremer \(Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.\)](#) depuis mai 2011 parti à la retraite en janvier 2024. Il revient pour News Tank sur sa carrière et sa vision de l'[ESR \(Enseignement supérieur et recherche\)](#), le 22/02/2024.

« La recherche doit être la capacité pour chacun à s'émerveiller et puis à considérer des problèmes scientifiques difficiles. Certains maintenant les appellent "à risque", car on ne sait pas si on arrivera au bout de la question que l'on pose, mais on sait qu'il peut y avoir un enjeu important. Il faut y aller et se donner les moyens de mener aussi cette recherche dite à risque. »

Il retient deux enseignements de son parcours :

- une transformation de la pratique de la recherche « en écho avec les transformations de la société », avec notamment le constat d'une individualisation de la recherche, face à laquelle il s'agit de « redonner du sens collectif ».
- l'importance de l'accompagnement « quand on essaie de diriger un établissement de recherche ».

La simplification administrative est aussi selon lui « un sujet majeur : mes chercheurs disent passer trop de temps à des tâches administratives qui empiètent sur leur temps de recherche. Si nous parvenions ensemble à cette simplification tant dans le domaine de la recherche que dans d'autres de la société, ce sera un gain formidable ».

Concernant la création des agences de programmes, « on ne parlera pas de changement climatique, de biodiversité, sans évoquer les volets des sciences marines », indique l'ancien [DGD \(Directeur\(trice\) général\(e\) délégué\(e\)\)](#).

Au cours de votre carrière, la place des sciences marines a-t-elle évolué dans le paysage de l'ESR ?

Après une première période au Cnes (Centre national d'études spatiales), où j'ai travaillé dans le domaine de l'observation de l'océan depuis l'espace, j'ai rejoint l'Ifremer en 2005, avec pour thème de recherche la relation entre l'océan et le climat. J'ai ensuite pris en charge l'ensemble des programmes de recherche de l'Ifremer en 2008, puis j'ai été nommé directeur général délégué en 2011.



Un intérêt national en matière de recherche sur l'océan »

Au cours des dernières années, la France a considérablement accru ses investissements dans la recherche en sciences marines. L'océan est de plus en plus au centre de l'attention médiatique depuis quatre ou cinq ans, principalement en raison de sa contribution aux enjeux liés au changement climatique, à la transition énergétique et à la transition alimentaire grâce aux ressources biologiques et halieutiques.

Quelques exemples témoignent de l'intérêt national en matière de recherche sur l'océan :

- le développement d'infrastructures d'observation Equipex (Equipement d'excellence) et Equipex+ via les PIA (Programme d'investissements d'avenir), notamment autour du programme Argo et des systèmes d'observation de l'océan profond ;
- le financement d'un PPR (Programme prioritaire de recherche) sur l'océan et le climat ;
- l'axe 10 de France 2030 consacré aux grands fonds marins ;
- les PEP (Programmes et équipements prioritaires de recherche), dont cinq impliquent l'Ifremer.

Quelle peut être la place de l'Ifremer dans l'écosystème de R&I (Recherche et innovation), que le président de la République souhaite voir évoluer notamment pour clarifier les modalités de pilotage et regagner en simplicité ?

l'Ifremer est un opérateur de recherche depuis de nombreuses années, et il continuera de l'être. Il est le seul opérateur de recherche exclusivement dédié à l'étude de l'océan, et qui contient le mot « mer » dans son intitulé. Il représente environ un quart du potentiel humain de recherche sur la mer en France, soit sur un total de 6 500 personnes.

Cela lui donne une vision du système mer dans son ensemble, des grands fonds jusqu'à la surface, à travers l'ensemble des disciplines — de la biologie à la physique en passant par la chimie et jusqu'à l'économie. Sa mission englobe la surveillance de l'environnement marin et des ressources marines, l'observation de ce milieu, ainsi que la mise à disposition de capacités au service de la communauté nationale de recherche en sciences marines telle que la FOF (Flotte océanographique française) (Flotte océanographique française) — dont environ 30 % des campagnes en mer sont pilotées par des chercheurs de l'Ifremer — ou le réseau de flotteurs Argo.

Le président de la République a annoncé la création de sept agences de programmes, qu'il faut maintenant mettre en route. Tant [Antoine Petit](#) que [Philippe Mauguin](#) ont souligné l'importance de rendre ces agences de programmes ouvertes à la collaboration. L'expérience des alliances a montré que les opérateurs de recherche savent travailler ensemble et préparer une programmation.



L'expérience des alliances a montré que les opérateurs de recherche savent travailler ensemble »

En ce qui concerne l'Ifremer, il est évident que nous devons collaborer étroitement avec ces agences, en particulier avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) [qui pilote l'agence « climat, biodiversité et sociétés durables »]. On ne parlera pas de changement climatique, de biodiversité, sans évoquer les volets des sciences marines. Je suis convaincu que l'Ifremer trouvera sa place au sein de ce dispositif où l'océan devra, d'une manière ou d'une autre, être visible.

Quel rôle joue aussi l'Ifremer dans les stratégies nationales, notamment celle sur la biodiversité publiée fin 2023 ?

La recherche a toute sa place dans les stratégies nationales, que ce soit en matière de biodiversité ou de transition bas carbone, et les ONR (Organismes nationaux de recherche) ont un rôle majeur à jouer dans leur mise en œuvre :

- Les opérateurs de recherche doivent se mettre en configuration pour atteindre les objectifs opérationnels à moyen et long terme fixés par ces stratégies ;
- La recherche elle-même doit contribuer à faire progresser ces stratégies.

La stratégie développement durable mise en place par le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) a aussi et surtout comme objectif de faire en sorte que les opérateurs de recherche et les universités puissent progresser dans leur appropriation de ce qu'est le développement durable et mener un certain nombre d'actions à la fois en matière de développement durable et de décarbonation. Ce sont des choses que les opérateurs comme l'Ifremer doivent réellement prendre en main.

Par exemple, il y a quelques années, quand nous parlions des campagnes en mer et de la FOF, nous ne parlions pas beaucoup de décarbonation. Depuis deux ou trois ans, nous en parlons de plus en plus, et nous menons actuellement une période de prospective pour le devenir de la FOF avec une composante relative à la décarbonation. Plus de 200 scientifiques utilisateurs de la FOF se sont d'ailleurs réunis à l'Ifremer fin

janvier pour dessiner ensemble de nouvelles manières de concevoir les campagnes océanographiques, imaginer les outils les plus adaptés, s'appuyer sur les nouvelles technologies, consolider ou revisiter les partenariats stratégiques.

Quels enseignements retenez-vous de votre parcours ?

Je retiens deux choses, à deux échelles différentes. D'une part, la pratique de la recherche se transforme de manière continue et en parallèle de l'évolution de la société.

« Le monde de la recherche n'est pas à côté, mais vraiment en prise avec la société »

Le monde de la recherche n'est pas à côté, mais vraiment en prise avec la société. La recherche elle-même peut fournir des éléments qui permettront de construire et d'évaluer des politiques publiques.

Au cours des dernières années, la société a en particulier accordé une importance croissante aux questions éthiques, déontologiques, et de développement durable ; et plus généralement d'équilibre entre la vie au travail et la vie personnelle. La pandémie de Covid-19 a également changé la donne avec l'introduction généralisée du télétravail. La société s'est aussi un peu individualisée.

Un chercheur vient à la recherche parce qu'il a envie de travailler collectivement, mais il voit finalement que la recherche s'individualise aussi. Un opérateur de recherche évolue et se transforme aussi en écho avec les transformations de la société.

D'autre part, un point m'a marqué dans ce que l'on peut essayer de réaliser quand on essaie de diriger un établissement de recherche : c'est l'accompagnement. Les dirigeants d'organismes ou des opérateurs de recherche sont aussi là pour écouter, afin de disposer des éléments permettant de faire des propositions et des arbitrages. On ne dirige pas tout seul un ONR. Garder sa porte ouverte aux chercheurs, aux ingénieurs, aux techniciens m'a paru extrêmement important et très valorisant.

Comment lutter face à cette individualisation de la recherche ?

Cette individualisation est un constat. Je suis persuadé qu'il ne s'agit pas de lutter, mais de redonner du sens collectif.

Dans notre domaine des sciences marines, et plus généralement ceux qui s'intéressent aux ressources vivantes et à l'environnement, il est plus facile de maintenir cet aspect collectif. Lorsque nous étudions la qualité de l'eau ou les ressources biologiques et halieutiques, nous ne le faisons pas uniquement pour nous-mêmes. Il s'agit d'objectifs collectifs et de tâches qui ne peuvent être réalisées individuellement. Par exemple, lors des campagnes en mer pour évaluer les populations de poissons, on travaille en équipe sur le navire pour acquérir des données que l'on traite collectivement.

L'individualisation est parfois poussée par les appels à projets, mais si l'on prend un autre regard, nous allons et à mon sens nous devons revenir à une vision plus collective de la recherche, avec des projets de plus grande envergure pour répondre de manière significative à de grandes questions.

Je pense que la nouvelle structuration le permettra : les agences de programmes, qui prennent en charge des domaines assez vastes de la programmation de la recherche, auront la capacité d'identifier des questionnements eux aussi assez vastes.

« Revenir à une vision plus collective de la recherche, avec des projets de plus grande envergure »

L'Ifremer compte parmi ses personnels des physiciens, des biologistes, économistes, chimistes. Sa caractéristique est de regarder la mer comme un système : cela ne se fait pas de manière individuelle, mais collective. Je suis convaincu que nous avons la capacité dans l'ensemble des ONR, mais plus particulièrement à Ifremer, de faire évoluer ce mécanisme de réflexion très collective ; et il y a une demande de la part de nos chercheurs.

Constatez-vous d'autres difficultés ?

L'Ifremer, comme d'autres Epic (Établissement public à caractère industriel et commercial) et peut-être plus particulièrement les plus petits, fait face à des difficultés de plusieurs ordres, pour lesquelles les salariés ont exprimé leurs préoccupations depuis plusieurs mois.

Tout d'abord, la demande d'acquisition de connaissances et de résultats de recherche envers l'Ifremer est de plus en plus importante, et se posent des questions d'adéquation entre les moyens, les ressources dont peut disposer l'Ifremer et l'attente de l'État.

S'y ajoutent des questions sur les salaires, avec un constat d'attractivité qui faiblit en comparaison notamment à d'autres opérateurs de recherche, et sur les déroulements de carrière à moyen et long terme.

Quels messages souhaiteriez-vous transmettre à vos collègues de l'ESR ?

Que la recherche est une aventure scientifique, humaine et collective ! Nous devons offrir aux chercheurs un espace de liberté où ils peuvent faire des découvertes — il y en a encore à faire dans de nombreux secteurs — et s'émerveiller.

« Que chacun puisse garder cet

On s'émerveille lorsqu'on a eu la capacité de travailler pendant un certain temps sur un sujet et que d'un seul coup un résultat apparaît, inattendu ou attendu parfois, mais qui représente une concrétisation. Cet émerveillement, il faut que chacun puisse le garder, c'est un peu celui qu'on pouvait avoir enfant ou adolescent.

émerveillement »

La recherche doit être la capacité pour chacun à s'émerveiller et puis à considérer des problèmes scientifiques difficiles. Certains maintenant les appellent « à risque », car on ne sait pas si on arrivera au bout de la question que l'on pose, mais on sait

qu'il peut y avoir un enjeu important. Il faut y aller et se donner les moyens de mener aussi cette recherche dite à risque. Cela me paraît important pour probablement l'ensemble des domaines de la recherche.

Autre point à partager avec tous les acteurs de la recherche : la simplification administrative. C'est un sujet majeur : mes chercheurs disent passer trop de temps à des tâches administratives qui empiètent sur leur temps de recherche. Si nous parvenions ensemble à cette simplification tant dans le domaine de la recherche que dans d'autres de la société, ce sera un gain formidable.



Patrick Vincent

Parcours

Mai 2011 - janvier 2024

[Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer \(Ifremer\)](#)

Directeur général délégué

Mai 2018 - septembre 2018

[Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer \(Ifremer\)](#)

P-DG par intérim

Mars 2008 - février 2011

Ifremer

Directeur des programmes et de la coordination des projets

Septembre 1987 - février 2005

[Centre national d'études spatiales \(Cnes\)](#)

Ingénieur - Chercheur

Fiche n° 30539, créée le 16/05/2018 à 10:02 - Màj le 26/02/2024 à 11:31



Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

Catégorie : Organismes publics de recherche

Général

Date de création

05/06/1984

Statut	Epic (Établissement public à caractère industriel et commercial)
Tutelles	Ministères en charge de l'ESR, de l'écologie, et de l'agriculture
Implantations (dont siège)	Plouzané (29) (siège), 5 centres couvrant une ou plusieurs régions (Atlantique, Bretagne, Manche-mer du Nord, Méditerranée, Pacifique) et 24 implantations en métropole et dans les Outre-mer
Missions et spécialités	Production de connaissances fondamentales, de résultats plus finalisés en réponse aux questions posées par la société et de résultats et technologies contribuant au développement socio-économique du monde maritime.
P-DG	François Houllier (depuis septembre 2018)
Direction	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général délégué en charge des ressources : Laurent Couret (depuis janvier 2024) • Directeur général délégué en charge de la stratégie : Jean-Marc Daniel (depuis janvier 2024) • Direction de la Flotte océanographique : Olivier Lefort

Effectifs de chercheurs

2014	622
2015	619
2016	629
2017	654
2018	655
2019	655
2020	672

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les chercheurs permanents et non permanents.

Effectifs des personnels de soutien

2014	836
2015	869
2016	875
2017	853
2018	846
2019	868
2020	879

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les personnels permanents et non permanents.

Effectifs de doctorants

2014	80
2015	78
2016	84
2017	84
2018	81
2019	70
2020	71

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques.

Fiche n° 12754, créée le 26/10/2021 à 15:58 - Màj le 26/10/2021 à 16:00

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »